

BOIS & FORÊTS

DE NORMANDIE

Bulletin du Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie
édité en collaboration avec ses partenaires de la forêt privée normande

Directeur de la Publication M. Xavier MORVAN

Bulletin trimestriel N°138 Juillet 2016

ÉDITORIAL



Actualités

- > A quoi sert le diagnostic des stations forestières ?
- > Partenaires : les CETEF testent BioClimSol
- > Zoom sur : l'inventaire typologique
- > Brèves
- > Fiche technique n°138 : les Matériels Forestiers de Reproduction (MFR)

Charles LECLERC de HAUTECLOCQUE, enfant de l'Histoire — aussi modeste que son père est connu — est décédé des suites d'une chute accidentelle autour de son château du Mesnil-Guillaume, le dimanche 17 juillet 2016 au matin, à l'âge de 87 ans.

Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole, il fut notamment Président du groupe national de l'Institut pour le Développement Forestier sur les Noyers à bois de 1988 à 2004, dont il fut membre pendant près de 30 ans, instigateur et co-Président de 2004 à 2008 du groupe national d'étude sur les Fruitiers forestiers à bois précieux auquel il participait toujours en octobre 2015, Président d'honneur du Syndicat des Forestiers privés du Calvados et de la Manche qu'il présida pendant près de quinze années jusqu'en février 2012. Pionnier, toujours curieux et à l'écoute des conseillers et des chercheurs, tout en se plaisant à leur rappeler qu'ils travaillaient pour les sylviculteurs et toujours prêt à expérimenter dans sa forêt, il était membre du CETEF du Calvados (devenu CETEF Calvados-Manche puis Normandie Sud) depuis son origine, soit près d'une cinquantaine d'années. Seul sylviculteur au milieu des chercheurs, il participa aussi activement aux réunions et aux travaux des programmes européens des années 90 sur les noyers.

Sylviculteur patient, persévérant voire infatigable, il était très souvent présent lors des différentes réunions forestières normandes. Nous nous attachons à nous le représenter ainsi, comme ce 31 mars dernier lors d'une formation pluvieuse sur la pédologie forestière qui se déroula chez lui, l'imperméable dégoulinant, ses yeux bleus au-dessus de ses petites lunettes en demi-lune, sa canne-siège à la main, attentif au discours technique de son interlocuteur et ami forestier, lui préparant sûrement une question de praticien expérimenté.

Fils du maréchal Philippe LECLERC de HAUTECLOCQUE, que ce soit dans les salles de cours devant des élèves conquis ou bien lors de cérémonies officielles, il n'a cessé d'entretenir la mémoire de ce père, héros de la Seconde guerre mondiale, qui, à la tête de la 2ème Division Blindée débarquée à Utah Beach en août 1944, participa à la libération d'Alençon, du Mans, de Paris, et de Strasbourg. Le Bois-&Forêts de Normandie, son comité de relecture, l'ensemble des élus professionnels et toute l'équipe du Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse ainsi qu'à ses enfants.

Le Président du CRPF de Normandie,
Jean de SINCAY.



**CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ
FORESTIÈRE DE NORMANDIE**

Cap Madrillet - Bât. B
125 Avenue Edmund Halley - CS 80004
76801 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
Tél. : 02 35 12 25 80
normandie@crpf.fr
Site internet : www.crpf.fr



Avec la participation financière de la Région



Trimestriel gratuit édité à 7400 exemplaires
Dépôt légal 12/2016
N°ISSN : 2490-6816

DOSSIER

A QUOI SERT LE DIAGNOSTIC des stations forestières ?

La station forestière est une notion essentielle pour le sylviculteur, puisqu'elle traduit les potentialités d'un terrain pour la production forestière. Elle détermine le choix des essences à installer dans les plantations ou à favoriser dans les peuplements existants. Le CRPF de Normandie travaille à développer, pour 2017, un outil « diagnostic station » à l'échelle régionale combinant une carte prédictive des stations forestières et un guide de choix des essences.

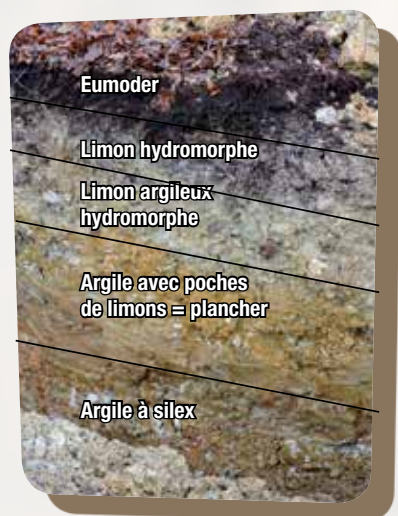
En quoi consiste le diagnostic station ?

Une station forestière est une « étendue de terrain de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques ». Elle est définie par sa topographie, son climat local, son sol, son cortège de plantes du sous-bois... Pour une essence donnée, de la station forestière dépendent sa productivité et la ou les sylvicultures préconisées.

Réaliser un diagnostic station permet donc de **connaître les atouts et les contraintes des stations pour la sylviculture**.

Le diagnostic station résulte de la combinaison de plusieurs facteurs :

- 1. Diagnostic climatique :** Le climat joue fortement sur la production des essences forestières et la réussite des plantations. Existe-t-il un risque de gelées hivernales marquées ? Quel est le niveau de sécheresse et son évolution prévisible avec le changement climatique ?
- 2. Diagnostic géologique :** La géologie comme le climat, la topographie et la végétation conditionnent le sol en place (pédogenèse) et donc les potentialités des essences.
- 3. Diagnostic topographique :** Les pentes et l'exposition sont importantes pour l'alimentation en eau des arbres. Les fonds de vallons sont bien alimentés en eau. Les versants (en particulier ceux exposés au sud) sont plus secs.
- 4. Diagnostic du sol (dit pédologique) :** Les caractéristiques du sol (profondeur, nature des matériaux [argiles, limons, sables], présence de cailloux, engorgement...) sont fondamentales pour définir une station forestière. Pour connaître le sol, il est nécessaire de creuser une fosse ou de faire un sondage à la tarière pédologique.
- 5. Diagnostic floristique :** Les plantes poussant en forêt traduisent certaines conditions du milieu (humidité, richesse en sels minéraux du sol...). Connaître les plantes indicatrices permet d'accéder rapidement à des informations sur la station.



Profil pédologique

Exemple d'une station dans le secteur de Saint-Gatien-des-Bois

Atouts :

- Sol profond pour les essences à enracinement puissant.
- Climat très arrosé (850 mm de précipitation annuelle) sans sécheresse estivale, doux (10° C de température moyenne annuelle), sans gelées hivernales marquées. Malgré le changement climatique, le risque de sécheresse climatique restera limité dans ce secteur pour le Hêtre.

Contraintes :

- Engorgement hivernal et printanier avec une nappe d'eau remontant jusqu'à la surface.
- Humus épais de type eumoder traduisant un fonctionnement ralenti du sol en lien avec une faible réserve minérale.
- Problème de stabilité pour les essences à enracinement traçant avec l'argile à silex affleurant à 50 cm de profondeur.
- Sol très sensible au tassement et à l'appauvrissement.
- Molinie, Tremble, Bouleaux peuvent être envahissants.

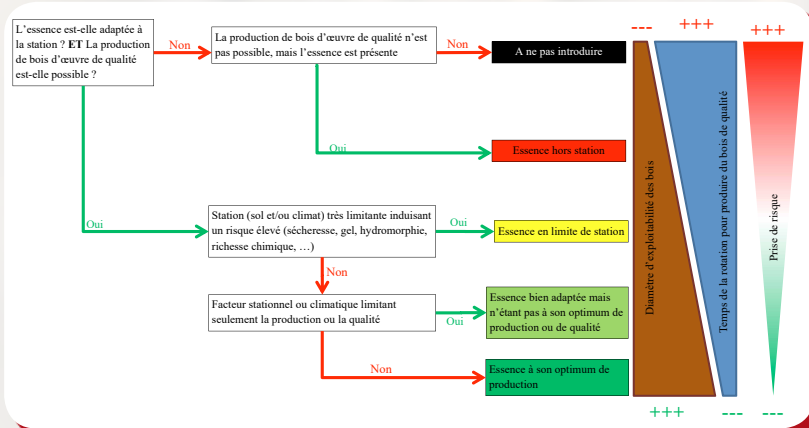


Plantation de Hêtres de 1990 présente sur ce type de station

Le diagnostic station est ensuite confronté à l'écologie des essences en place ou que l'on souhaite introduire.

Besoins du Hêtre :

- Besoin d'un climat arrosé sans sécheresse estivale
- Essence frugale indifférente à la richesse du sol.
- Essence très sensible à l'engorgement temporaire qui limite son enracinement et donc joue sur sa sensibilité aux sécheresses et sa stabilité face au vent.
- Essence sensible à la réserve en eau du sol si le climat est limitant.
- Enracinement traçant si argile proche de la surface.



Bilan de l'exemple : On considère ici l'Hêtre en limite de station à cause de l'engorgement temporaire qui a joué sur la réussite de la plantation (mortalité diffuse et envahissement par le Bouleau) et joue sur sa sensibilité aux sécheresses et sa stabilité face au vent. La compensation importante par le climat arrosé dans le secteur de Saint-Gatien-des-Bois rend encore possible la production de bois d'œuvre de Hêtre sur cette station. C'est la raison pour laquelle, l'essence n'est pas considérée hors-station.

Comme le montre la figure précédente, en fonction de la station et de l'écologie de l'essence, la sylviculture doit être adaptée (diamètre d'exploitabilité des bois, rotation des coupes et taux de prélèvements, ...).



CRPFN – CRPFN © CNPF

Sensibilité au tassement de cette station de Saint-Gatien-des-Bois avec explosion du Jonc !



Adapter la sylviculture aux stations

Le diagnostic station peut être utilisé lors de différentes opérations sylvicoles :

- 1 - Renouveaulement :** Quelles essences favoriser lors du renouvellement (naturel ou artificiel) du peuplement ? Quels travaux du sol prévoir ? Quelle est la végétation concurrente contre laquelle des dégagements seront nécessaires ?
- 2 - Amélioration des peuplements :** Dans un peuplement mélangé, quelle(s) essence(s) favoriser ? Jusqu'à quel diamètre peut croître sans risque l'essence en place ? Faut-il une sylviculture dynamique (changement climatique, ...) ?
- 3 - Exploitation :** Quelle est la sensibilité potentielle du sol au tassement ? Puis-je débarker sans risques ? Quelle est la richesse du sol, puis-je exporter les rémanents sans l'appauvrir ?

Préconisations sylvicoles liées à la station et au peuplement de l'exemple précédent :

- **Renouveaulement :** Initialement, le Hêtre aurait dû être introduit en mélange et non en plein car il est en limite de station. De nombreux dégagements ont été réalisés contre le Bouleau et le Tremble, très dynamiques sur ce type de station. Sur ces sols engorgés, une réouverture de fossés et/ou une plantation sur billons ou planches permettraient un meilleur démarrage des plantations.
- **Amélioration :** Comme le Hêtre est en limite de station, une sylviculture dynamique a été réalisée, avec une désignation d'une tige d'avenir tous les 10-12m suivie d'un détournement, pour réduire la rotation et améliorer la stabilité du peuplement.
- **Exploitation :** Sols très sensibles au tassement. Il faut prévoir des cloisonnements d'exploitation et intervenir hors période hivernale et pluvieuse. Sols sensibles à l'appauvrissement, l'exportation des rémanents pour le bois-énergie est fortement déconseillée.



Des outils, les catalogues de station ou guides de choix des essences

La description de terrain fournit de précieuses informations, nombreuses et complexes. Il n'est pas toujours évident de les synthétiser pour en tirer des conclusions en termes de gestion sylvicole. Afin de faciliter la prise de décisions, des outils ont été créés : les catalogues de stations.

Pour chaque grande région naturelle, ils permettent de déterminer la station forestière à partir des indications relevées sur le terrain, et d'en déduire :

- les potentialités de la parcelle pour les différentes essences forestières ;
- les points forts et les facteurs limitants du terrain ;
- les pièges à éviter.

Ces outils ont été ensuite vulgarisés pour créer des guides simplifiés de station, appelés aussi « guides pour le choix des essences ».

Actuellement, il existe près d'une dizaine de guides ou catalogues à l'échelle de la Normandie, certains étant relativement anciens. Vous pouvez les télécharger sur le site de l'IGN : <http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/spip.php?rubrique160>

Depuis plusieurs mois, le CRPF de Normandie travaille activement à la mise en place d'un guide de choix des essences unique à l'échelle régionale, intégrant les effets potentiels du changement climatique.



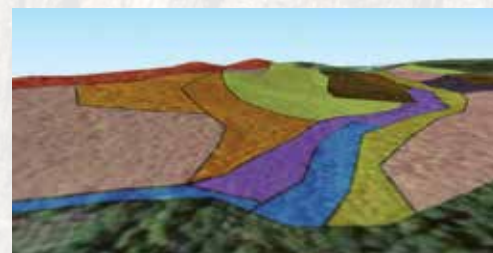
Une aide précieuse : la carte des stations forestières

Une forêt pouvant porter de nombreux types de stations différents, il faut connaître leur répartition spatiale. Pour cela, une carte des stations peut être élaborée. Elle indique les limites des différents types de stations. Outre le choix des essences pour d'éventuels reboisements, cette carte donne un grand nombre d'informations utiles.

Elle permet notamment :

- de nuancer le choix des essences lors des marquages de coupes,
- de localiser les zones les plus fertiles et donc les plus favorables à la production de bois,
- de connaître d'éventuelles zones écologiquement fragiles ou sensibles lors de la vidange des bois...

Un des freins à l'usage des cartes des stations forestières est leur coût de mise en place.



Répartition des stations selon le relief sur une propriété dans la région des Hautes Collines de Normandie

Méthodologie de réalisation des cartes de stations forestières :

Méthode systématique : C'est la méthode classique de réalisation d'une carte des stations avec au minimum 1 point par hectare, sachant qu'il peut être réalisé entre 10 et 20 relevés par jour.

Méthode par transect : C'est une méthode d'expert, qui permet de diminuer le nombre de relevés en les plaçant stratégiquement en fonction de la géologie, du relief et des variations des peuplements.

Méthode par zonage préalable : C'est une méthode d'expert, qui consiste à réaliser une pré-carte des stations en s'aidant des cartes du relief, de la géologie, voire des peuplements. La phase terrain est alors plus rapide puisqu'il s'agit de vérifier les limites et de réaliser quelques relevés dits de validation.

Le CRPF de Normandie travaille à la création de cartes prédictives de stations forestières en s'aidant des cartes géologiques, climatiques et du relief. Ces cartes prédictives comme la méthode par zonage préalable permettront de diminuer le nombre de relevés avec en moyenne 1 relevé pour cartographier entre 3 et 4 hectares, soit en moyenne 40 à 60 hectares cartographiables par jour, et une efficacité du relevé de terrain multipliée par 3 à 4.

PARTENAIRES

LES CETEF NORMANDS (CENTRES D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES FORESTIÈRES)

testent BIOCLIMSOL en Provence

En 2015, le voyage d'étude annuel des CETEF Normands était centré sur l'utilisation de BioClimSol et sur la sylviculture de deux essences résistantes à la sécheresse, actuellement expérimentées par des sylviculteurs Normands : le Cèdre de l'Atlas et le Chêne pubescent.

BioClimSol est un outil numérique en cours de développement. Il vise à aider le forestier dans la gestion des peuplements sur pied ou pour le choix des essences lors d'un renouvellement dans un contexte de changement du climat.



E. HINCELIN - CRPF © CNPF

BioClimSol a été présenté dès la première matinée par Jean LEMAIRE, son concepteur, Ingénieur au CNPF-IDF. « Cette première conférence permet de nous acclimater d'emblée au thème de notre voyage. (...) Le diagnostic climatique est devenu indispensable. (...) Chaque essence a son propre seuil critique, (...) la tolérance au déficit hydrique varie selon les espèces. La fiche du diagnostic BioClimSol est bien détaillée pour le Douglas et les Chênes. Ces fiches sont assez complexes. Nous avons appris sur le terrain à les utiliser. »

Après cette première demi-journée en salle, place à la pratique dans la forêt domaniale de la Ste Baume. Le long d'un parcours de la plaine vers la falaise, 5 arrêts ont été préparés. Avec les informations fournies (moyennes des températures, pluviométrie, altitude, évapotranspiration) et nos observations (orientation, pente), chacun s'essaye à évaluer avec BioClimSol deux essences présentes (le Hêtre et le Chêne pubescent) et à confronter ces résultats avec l'observation de la vitalité des arbres.

Ces 5 diagnostics successifs (du plus sec vers le plus frais) restent en vigilance maximale pour le Hêtre (de 81 à 40% de risque) et évoluent d'une vigilance maximale vers une vigilance modérée pour le Chêne pubescent (de 55 à 10 % de risque). Nos observations visuelles sont en accord avec ces résultats pour les situations les plus extrêmes : jusqu'à 40-50% de risque, les houpiers présentent des branches mortes et une faible vitalité.

Avec le réchauffement climatique qui peut être simulé avec BioClimSol, le Hêtre n'a aucun avenir en production et le Chêne pubescent pourrait se maintenir mais dans les zones les plus fraîches.



E. HINCELIN - CRPF © CNPF

Cette forêt a une vocation de réserve intégrale (conservation de la Hêtraie) et d'accueil du public (promeneurs, pèlerins) : deux fonctions qui paraissent contradictoires avec le dépérissement observé et à venir.

Cette évaluation de l'état d'un peuplement, de son avenir sylvicole et des itinéraires de gestion à envisager, fut renouvelée tous les jours dans toutes les forêts visitées :

- Expérimentation de l'INRA sur les éclaircies et élagage de peuplements de Cèdre de l'Atlas. Une partie de cette expérimentation se trouve déjà dans une zone de vigilance élevée.
- Peuplements de Chêne pubescent en forêt domaniale de Lure (1200 m d'altitude).
« Le Hêtre est ici en limite climatique à +1°C, il ne sera donc pas adapté sauf compensation locale liée à la pente, l'exposition ou au sol. En observation, on constate que les Hêtres (60 ans) ont un feuillage plutôt maigre, mais avec localement de beaux sujets ».
- Peuplements de Chêne pubescent avec placeaux d'expérimentation d'éclaircies en forêt privée (410 m d'altitude) près de Gréoux les Bains.
- Cédraie du mont Ventoux, forêt communale de Bédoin (950 m d'altitude).

« Eric HINCELIN, Ingénieur au CRPF, nous fait faire le test BioClimSol sur cette parcelle à 952 m, orientée à l'Ouest avec une pente de 10 à 16%. Il y a 1 000 à 1 100 mm de pluie par an avec un déficit de 238 mm pour l'évapotranspiration de juin à août. Il en résulte une vigilance modérée pour le Chêne pubescent et le Cèdre. Avec une élévation de 1°C, on est limite et avec +2°C la vigilance devient élevée pour ces deux essences. »

« Si les inventeurs de cet outil BioClimSol ont encore du travail pour le rendre encore plus précis, nous aurons en ce qui nous concerne, des efforts à faire pour bien exploiter les recommandations sylvicoles proposées et qui devraient nous aider à affronter - avec succès ? - un avenir que l'on nous promet chaud. »

NDR : Les passages en italique sont directement extraits des comptes rendus rédigés par les propriétaires participants.

ZOOM SUR ...

L'INVENTAIRE TYPOLOGIQUE : quelle utilité ?

Pour un peuplement donné, il existe généralement plusieurs options de gestion possible. Le sylviculteur doit pouvoir choisir celle qui correspond le mieux à ses attentes et au peuplement en place. La description usuelle des peuplements (futaie, taillis-sous-futaie, ...) est souvent insuffisante pour bien les connaître. Pour remédier à cela, des inventaires sont effectués dans les forêts. Ils permettent d'introduire des notions quantitatives et qualitatives dans les descriptions. Ces données techniques aident à prendre les décisions de gestion. La typologie des peuplements propose un cadre commun pour décrire les peuplements issus du taillis-sous-futaie. Plus largement, elle permet de décrire les peuplements majoritairement composés de feuillus.

Utiliser une typologie, c'est parler le même langage !

Un des premiers objectifs d'une typologie des peuplements est de proposer un **cadre commun pour la description des peuplements**. Il est donc beaucoup plus facile d'échanger et d'avoir des arguments pour la gestion. Ceci est d'autant plus important que la sylviculture est une science du vivant et donc difficile à mener. Bien se comprendre dès le début évite des déconvenues ou des incompréhensions et facilite la conception des travaux à réaliser.

Exemple pour le peuplement ci-dessous :



N° Relevé		Relevé 1 parcelle 2												Div.	Total/%
		Chêne	Hêtre	Châtaig.	Frêne	Erabl.	Meris.	Fruit.	Pins	Sap.	Charm.	Boul.			
Richesse	G étage dominant (d1,3 > 17,5 cm)	15	2									1	1		18
	G sous-étage (d1,3 < 17,5 cm)	0,5	1,5								1	1			4
Structure	n PB (rayon de 20 m)	7	6									2			54%
	n BM (rayon de 20 m)	9	1												35%
	n GB (rayon de 20 m)	3													11%
Type de peuplement		Type 5 : Chênaie-Hêtraie à PB et GB épars à taillis non exploitable													
Qualité	n PB + perches d'avenir (rayon de 20 m)	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Qualité BM	oui	oui												
	Qualité GB	oui													
Semis	Abondance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Taillis	Exploitableté										non	non			

« Futaie de Chênes régularisé PB, BM » ; « Taillis avec réserves de Chênes non mûrs » ; ... : de nombreuses appellations possibles !

Une solution : la typologie des peuplements ! Chênaie Hêtraie normale à PB dominants et GB épars à taillis non exploitable

Avec un inventaire, un propriétaire dispose d'informations sur :

- La richesse de son bois, en surface terrière (G dans le tableau ci-dessus) ou en volume de bois d'œuvre, pour estimer son stock de bois sur pied ;
- La structure de son peuplement : Quelle est la proportion des petits bois (PB), des bois moyens (BM) et des gros bois (GB) ? Les arbres sont-ils mûrs ou peuvent-ils encore grossir ?
- La composition (proportion de chaque essence) ;
- La qualité de chaque essence de la futaie ;
- L'exploitableté et la densité du taillis ;
- Le potentiel d'avenir de sa forêt en quantifiant la surface régénérée, la qualité des petits bois qui formeront les futures grumes, ...

Mieux connaître sa ressource en bois et son évolution

Connaître de mémoire tous ses peuplements est réservé aux propriétaires qui parcourent souvent leur forêt. L'inventaire typologique permet une cartographie précise des types de peuplement et une bonne connaissance de la ressource. Il est fréquent d'ignorer la présence d'essences disséminées dans les parcelles (Alisier, Merisier, ...), l'inventaire permet de les repérer, ce qui facilite par la suite leur valorisation et leur commercialisation. Plusieurs campagnes d'inventaire permettent de suivre finement l'évolution des peuplements et de sa ressource.

Rédiger son plan simple de gestion

Il est souvent difficile de prévoir la gestion sur 10-15 ans dans les peuplements issus de taillis-sous-futaie. Avec un bon diagnostic de sa forêt, les choix de gestion deviennent plus clairs. La richesse de ces informations fournit une base objective qui permet de planifier la gestion.

Dans l'exemple précédent, si l'objectif est une conversion vers l'irrégulier, choix justifié par la qualité du Chêne dans différentes classes de grosseur, il faudra modérer les prélèvements dans les BM et GB, décapitaliser dans les PB et récolter les brins de taillis mûrs gênant les arbres d'avenir (éclaircie jardinatoire).

Différents modes d'inventaire :

- **Inventaire en plein** de tous les arbres précomptables (d'un diamètre de plus de 17.5 cm). Cela permet une estimation précise du volume et un suivi de l'évolution d'une parcelle si l'inventaire est répété dans le temps.
- **Inventaire typologique systématique** avec 1 point tous les 50 m à 1 point tous les 75 m (2 à 4 points/ha). Cela permet une cartographie fine des types de peuplement.
- **Inventaire typologique à l'avancement** qui consiste à repérer préalablement les différents peuplements via une photographie aérienne et sur le terrain de confirmer les limites et de réaliser quelques points de caractérisation des peuplements avec la typologie. Il est moins précis qu'un inventaire systématique.
- **Inventaire statistique** avec caractérisation des peuplements sur des placettes échantillons. Il permet une estimation précise du volume, mais ne permet pas de cartographie précise.

Le CRPF de Normandie travaille actuellement à la révision de la typologie feuillue à Chêne prépondérant.

En attendant, vous pouvez vous référer aux outils typologiques des régions Centre ou Hauts-de-France :

<http://www.cnpf.fr/hautsdefrance/n/sylviculture-amelioration-des-peuplements/n:1405>

<http://www.crpfr.fr/ifc/fich2.php#HautDePage>

REDUCTION DES FRAIS NOTARIES

La loi Macron d'août 2015 a plafonné les émoluments des notaires à 10% de la valeur des biens s'élevant à « quelques milliers d'euros ». Un plancher a toutefois été fixé à 90€. Ce dispositif vise à réduire la note des droits d'enregistrement pour les biens de faible valeur et ainsi faciliter la restructuration du foncier.



QUELQUES PRECISIONS

SUR LES TAUX DE TVA

Attention, des informations contradictoires circulent sur les taux de TVA qui seraient passés à 20%. Ce n'est vrai que pour les propriétaires forestiers assujettis à la TVA et qui doivent désormais facturer leurs ventes de bois au taux de 20%. Seul le bois destiné à l'énergie reste au taux de 10 % Pour l'immense majorité des propriétaires qui sont au remboursement forfaitaire, les taux restent inchangés. Il convient donc de rester prudent sur les facturations de travaux forestiers qui doivent rester au taux réduit de 10 % si le propriétaire possède bien un numéro SIREN obtenu auprès du centre de formalités des entreprises de la chambre départementale d'agriculture.

DES FILMS POUR MIEUX APREHENDER LA GESTION FORESTIERE

Les formateurs des FOGFOR et du CNPF réalisent de nouvelles ressources pédagogiques accessibles sur Internet, grâce à un financement principal du ministère de l'agriculture. Les premiers films, courts, abordables et attractifs, ont d'ores et déjà été mis en ligne sur YouTube.

6 vidéos sont pour l'instant consultables :

- Quels objectifs choisir pour mes bois ?
- Vendre du bois de chauffage à un particulier
- Quels travaux ou coupes envisager dans mes bois ?
- Comment m'organiser pour gérer mes bois ?
- Comment vendre des arbres sur pied ?
- Assurer l'avenir de mes jeunes chênes

Elles constituent un moyen idéal pour apprendre et mémoriser les points clés, comprendre des itinéraires grâce à des infographies animées, visualiser des opérations de gestion...

N'hésitez pas à les consulter à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/user/foretpriveefrancaise>

D'autres films, diaporamas et présentations animées sont en cours de production. L'intérêt pédagogique et la qualité esthétique sont les priorités pour garantir le double usage de ces ressources, à la fois outils réels de nos formations et vecteurs de sensibilisation à la gestion forestière via Internet.

NOUVELLES FICHES TECHNIQUES

Le CRPF de Normandie vient d'éditer 5 nouvelles fiches techniques :

- 3 fiches au format A3 : « Les Chênes », « Le mélange futaie-taillis » et « Bien décrire ses peuplements » ;
- 2 fiches au format A4 : « Le fonctionnement de l'arbre » et « Vieux bois, micro-habitats et bois mort ».

Ces documents sont disponibles sur le site Internet du CRPF à l'adresse suivante : www.crpfn.fr, rubrique « Technique forestière ».

Pour rappel, l'intégralité des « anciennes » fiches sont téléchargeables, ainsi que tous les numéros du « Bois-&Forêts de Normandie ». Bonne lecture !



UNE REGION, UNE INTERPRO !

Anoribois et ProfessionsBois ont fusionné le 19 mai dernier lors de leurs assemblées générales extraordinaires à l'Abbaye aux Dames de Caen pour donner naissance à l'interprofession de la filière Forêt-Bois de Normandie. La nouvelle interprofession normande regroupe désormais 150 professionnels (organisations professionnelles, entreprises, associations partenaires...). Son équipe est composée de 8 personnes réparties entre Alençon, le siège social et une antenne à Bois-Guillaume. D'ici quelques mois, un nouveau logo « ProfessionsBois » sera disponible. Jusqu'à lors, les sites internet et les coordonnées des deux anciennes interprofessions restent inchangés (anoribois.com et professionsbois.com)